

International

# VENEZUELA : RÉFLEXIONS SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Jean-Jacques Kourliandsky

22/06/2018

**Les électeurs vénézuéliens étaient invités le 20 mai 2018 à élire un président de la République ainsi que les 251 conseillers de leurs 23 parlements « régionaux ». Cette élection a bien eu lieu. Elle a, avant même sa tenue, et à l'annonce des résultats, fait l'objet de contestations. Au-delà de ses enjeux locaux, la polémique électorale a pris une dimension internationale inédite. Invité par le Conseil national électoral (CNE) en tant qu'observateur international, Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine de la Fondation, livre son analyse.**

L'Union européenne, a décidé, après les États-Unis et un certain nombre de pays latino-américains, de sanctionner les autorités vénézuéliennes. La consultation présidentielle du 20 mai 2018 ne « respectait pas », selon l'un des multiples communiqués justifiant la mesure, « les normes internationales reconnues et les garanties fondamentales nécessaires au déroulement d'un processus inclusif, juste et démocratique ». Cette consultation et les commentaires qui l'ont accompagnée appellent un examen critique. La première interrogation concerne les critiques émises à la fois par des formations d'opposition intérieure et par des gouvernements et organisations internationales sur les conditions du vote, présentées comme non démocratiques : sont-elles fondées ? La seconde des interrogations vise à comprendre les motivations des différentes ingérences internationales passant outre la souveraineté d'un État, le Venezuela, assorties de sanctions, peu communes dans l'ordre international.

## L'élection a-t-elle été démocratique ?

L'expérience d'observation électorale de l'auteur servira de fil conducteur. Observateur dans 5 bureaux de vote de l'État de Vargas, qui en compte 25, il a en effet recueilli un certain nombre d'informations, sans doute partielles – il ne pouvait en être autrement – mais constituant un élément de réponse pouvant être croisé utilement à d'autres sources. Il a notamment assisté au dépouillement dans l'un des bureaux de vote d'un centre du quartier de Catia dans la capitale, Caracas.

Les conclusions remises au CNE au terme de cette expérience électorale de terrain sont les suivantes.

Première remarque : l'élection mettait en concurrence quatre candidats : Nicolas Maduro, président sortant soutenu par neuf formations politiques (PSUV ; Somos Venezuela ; Podemos ; PPT ; MEP ; PCV ; ORA ; Tupamaro ; Alianza Cambio ; UPV) ; Henri Falcon, candidat d'opposition à la vice-présidence à la présidentielle de 2013, appuyé par trois partis politiques (Copei/Démocratie chrétienne ; Avanzada Progresista ; MAS) ; Javier Bertucci, pasteur évangéliste ; Reinaldo Quijada, dissident du PSUV (parti UPP89).

Deuxième remarque : de façon générale, le processus de vote s'est déroulé correctement. L'existence d'un service électoral obligatoire, avec un président et des assesseurs tirés au sort, garantissait l'ouverture effective des bureaux en temps et en heure. En revanche la présence de délégués, représentant sur la base du volontariat les différents candidats, était très inégale.

Troisième remarque : un triple contrôle des votes émis offrait des garanties de vérité satisfaisantes. Le premier filtre permettait de croiser les données de la carte d'identité informatisée de chaque électeur avec celles du cahier d'émargement. Le deuxième consistait à revérifier l'identité de l'électeur sur une machine analysant l'empreinte de son pouce droit et éventuellement de son pouce gauche. L'électeur était alors autorisé à voter sur une machine électronique. Cette machine lui remettait un reçu papier anonyme, mais comportant le nom du candidat choisi, à l'issue de l'opération. Ce bulletin alors était introduit par l'électeur dans une urne classique. À la clôture du scrutin les données de la machine, immédiatement disponibles, étaient confrontées à celles émanant de façon traditionnelle du dépouillement des bulletins placés dans l'urne par les électeurs à l'issue de leur vote sur la machine.

Quatrième remarque : le système de vote numérisé n'est pas totalement maîtrisé par les électeurs. Un certain nombre de « primo-électeurs » et de personnes du troisième âge ont eu des difficultés pour émettre leur vote et ont sollicité l'aide des représentants du bureau. Les problèmes techniques constatés posés par le dysfonctionnement des machines ont pu en revanche être résolus rapidement par les techniciens du CNE.

Cinquième remarque : le code électoral n'est pas suffisamment clair sur l'heure de clôture du vote. Il précise en effet que les bureaux et centres de vote ferment à 18h, mais que les électeurs n'ayant pas pu voter avant 18h en raison de l'affluence doivent être admis dans les bureaux, qui restent donc ouverts jusqu'à épuisement de ce reliquat. L'auteur de ce rapport a constaté que le Centre de Catia dans lequel il se trouvait a fermé ses portes à 19h passées, sans que ce critère ait été respecté. Il n'y avait en effet à ce moment là aucun groupe d'électeurs en attente de vote.

Sixième remarque : si le déroulement du scrutin n'appelle pas de critique majeure, les conditions préalables à l'expression du vote ne sont néanmoins pas équitables. Les candidats en lice ne sont pas en situation d'égalité. Le candidat « officiel », président sortant, bénéficiait du soutien de l'appareil d'État. Ce soutien lui donnait à la télévision, dans la rue, une visibilité sans commune mesure avec celle de ses concurrents. Son parti était par ailleurs le seul à pouvoir déployer un réseau de stands couverts militants le jour du vote à une relative proximité des bureaux de vote.

Il est ainsi apparu que les conditions démocratiques du vote étaient déséquilibrées en faveur du candidat « officiel », Nicolas Maduro. Pour autant, ces conditions-là n'ont rien de particulièrement nouveau au Venezuela. C'était déjà celles de la consultation présidentielle de 2013 et des législatives de 2015. Or l'opposition en 2013 a bousculé Nicolas Maduro et elle a emporté une large majorité aux législatives de 2015. Mais elle était alors unie, derrière un candidat doté d'un programme partagé. Ce qui n'était pas le cas en 2018.

L'opposition, sans stratégie commune, s'est en effet divisée. Les partis Action démocratique (centre gauche), UNT (centre gauche), Primero Justicia (centre droit), Volonté populaire (droite) ont appelé au boycott et à l'abstention. Copei (démocratie chrétienne), Avanzada popular (centre gauche) et MAS (centre gauche) ont présenté un candidat (Henri Falcon) et participé. Deux autres candidats ont également participé au scrutin, un évangéliste et un dissident du PSUV. Cette fragmentation a brisé l'unité et la mobilisation de l'électorat d'opposition. Qui plus est, on estime que depuis deux ans deux à quatre millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays en raison de la crise économique. Beaucoup sont des représentants des catégories moyennes ou aisées, hostiles au PSUV et à Nicolas Maduro. Or le CNE a signalé que seuls 118 000 Vénézuéliens étaient inscrits sur les listes électorales des consulats. Cette réalité a eu sa part dans le chiffre de l'abstention et celui obtenu par les candidats d'opposition.

L'abstention a fait un bond de 30% d'une élection – celle de 2013 – à l'autre – celle de 2018. Pour les raisons signalées ci-dessus, mais aussi pour un motif supplémentaire : la crise économique, d'une grande violence, a démobilisé une part de l'électorat « officialiste ». Le taux de participation dans le bureau n°1 du Centre de vote de Catia visité (Unidad Educativa Miguel Antonio Caro), favorable au parti officiel, affichait un taux de participation de 37%, inférieur donc à la moyenne nationale (46%).

## **L'exceptionnalité de la condamnation internationale**

La condamnation internationale d'un vote qualifié de non démocratique a été accompagnée de sanctions. Cette ingérence extérieure ciblant le Venezuela revêt un caractère exceptionnel.

Plusieurs pays ont condamné la consultation électorale avant même que celle-ci n'ait eu lieu. En Amérique latine, le Chili, la Colombie et Panama ont été particulièrement fermes et ont signalé qu'ils ne reconnaîtraient pas le résultat d'une consultation aux dés, selon eux, pipés. Le Canada a interdit le vote des résidents vénézuéliens dans les locaux consulaires d'Ottawa, le 20 mai 2018. Les États-Unis ont également qualifié la consultation de non-démocratique. Et annoncé des sanctions. En Europe, l'Espagne a adopté une attitude similaire. La France a assuré son soutien aux partis d'opposition qui ont appelé à l'abstention. Les pays du G7, l'Union européenne, le Groupe de Lima (14 pays d'Amérique) ont collectivement condamné le processus électoral.

Ces condamnations ont été assorties de sanctions. Les pays du Groupe de Lima ont rappelé leurs ambassadeurs en consultation. Les États-Unis et l'Union européenne ont saisi les biens d'un certain nombre de personnalités officielles et leur ont interdit l'accès de leur territoire. Les États-Unis ont par ailleurs adopté des sanctions financières visant à compliquer l'accès du Venezuela au crédit international.

Cette réaction ingérente surprend. Le vote, on l'a vu, n'était pas dénué de graves distorsions démocratiques. Pour autant l'opposition avait la possibilité de participer et d'obtenir un résultat favorable, comme cela a été le cas en 2015. À condition de compenser le handicap d'une campagne déséquilibrée par le soutien de l'appareil d'État au candidat officiel en présentant un candidat unique et un programme commun à toute les forces d'opposition. Ce qui n'a pas été le cas en 2018.

D'autre part, les distorsions de l'expression de la volonté populaire concernent bien d'autres pays. Et parfois de façon plus préoccupante. À Cuba, les élections de mars 2018 n'offrait qu'un choix restreint aux électeurs, entre des candidats tous idéologiquement issus de la même famille communiste. Au Brésil, le président, non élu, a obtenu son mandat à l'issue d'un coup d'État parlementaire. Au Honduras, bien que constitutionnellement inéligible, le président s'est présenté et l'a emporté au terme d'un processus contesté. En Asie, les électeurs chinois ont également le choix entre des candidats tous issus du Parti communiste. En Turquie, la presse est muselée. Les journalistes et une partie de la société civile sont incarcérés. La Hongrie et la Pologne en Europe ont réduit l'espace de la liberté d'expression et la séparation des pouvoirs... Ces pays sont parfois réprimandés, pour certains. Mais ils ne font pas l'objet de sanctions. Les ambassadeurs nord-américains, canadiens et européens sont à leur poste dans ces différents pays. La question rarement posée mais nécessaire est donc la suivante : pourquoi cette levée de boucliers occidentale et extrême-occidentale concernant le Venezuela ?

La conjoncture latino-américaine d'aujourd'hui n'est plus celle des années 2000. Le Venezuela était alors porté par un baril de pétrole au plus haut et intégré dans un réseau de pays progressistes. Ce

qui n'est plus le cas aujourd'hui, alors que les contentieux du Venezuela avec plusieurs pays d'Amérique latine – hérités des années économiquement fastes – sont restés ouverts. Le Chili était critiqué pour son refus de faire des concessions territoriales à la Bolivie, la Colombie soupçonnée de vouloir déstabiliser son voisin vénézuélien, le Paraguay pour des raisons idéologiques polémiquait et bloquait l'adhésion de Caracas au Mercosur. Ce portefeuille de contentieux a été exacerbé par l'évolution de la situation économique et électorale de l'Amérique latine. Or le Venezuela a été affaibli par la chute des prix du pétrole. Beaucoup plus que ses voisins, les plus proches comme la Colombie, ou plus lointains comme le Chili. La montée en puissance numérique de gouvernements conservateurs et libéraux a, parallèlement, isolé le Venezuela bolivarien. Cet environnement a opportunément été saisi par le Chili, la Colombie, le Paraguay qui ont réactivé leurs critiques et obtenu le soutien de dix autres pays latino-américains. Ensemble, ils ont mutualisé leur identité commune et constitué un bloc hostile au Venezuela : le Groupe de Lima.

En Europe, la montée en puissance de nouvelles forces de gauche – Podemos en Espagne, La France insoumise en France – a bousculé les formations traditionnelles. Ces mouvements ont entretenu des relations amicales et de coopération avec Hugo Chavez, président vénézuélien des années fastes. L'effondrement économique du Venezuela, qui s'est accompagné de violences et de contre-violences, très médiatisées, a changé la donne. La proximité plus ou moins grande et effective de ces formations nouvelles avec le régime bolivarien a été instrumentalisée par les gouvernements espagnol et français, le Parti populaire et En marche, à des fins de politique intérieure espagnole et française. Le relais a été ultérieurement étendu à Bruxelles et Strasbourg par les élus européens les plus nombreux, ceux du Parti populaire.

Un dernier élément doit être pris en compte : un puissant facteur d'opportunité diplomatique. Cibler de façon préférentielle le Venezuela comme fauteur de troubles éthiques internationaux majeur permet de ressouder ou de masquer les nombreux contentieux surgis après l'entrée de Donald Trump à la Maison blanche, entre les États-Unis et plusieurs pays d'Amérique latine, comme entre Européens et Nord-Américains. Le Venezuela, en dépit de ses réserves pétrolières, est un enjeu international secondaire. Il présente de ce fait l'avantage de pouvoir jouer le rôle d'un bouc émissaire utile à la communauté internationale « occidentale ». Le Venezuela, depuis janvier 2017, est devenu la variable d'ajustement nécessaire aux relations difficiles entretenues entre les États-Unis et leurs alliés traditionnels. Washington les a déconcertés par les menaces diverses et répétées de sanctions commerciales et migratoires ainsi que par la remise en question de toute gestion partagée et multilatérale des grands défis internationaux comme hémisphériques (accords de Paris sur le climat, traités de libre-échange d'Amérique du Nord et Transpacifique, accord sur le nucléaire iranien, règles de l'OMC, accords migratoires avec les pays d'Amérique centrale).

## Conclusions provisoires

– Tout comme les précédentes, l'élection présidentielle vénézuélienne du 20 mai 2018 avait deux visages. Le scrutin *stricto sensu* s'est déroulé, de façon *grosso modo* satisfaisante. La campagne électorale en revanche a été déséquilibrée par l'utilisation unilatérale des moyens de l'État au profit du candidat officiel.

– Si l'élection présentait de graves lacunes démocratiques, l'opposition – à la différence de pays à partis uniques (Chine, Cuba), de pays à démocratie orientée de façon autoritaire (Égypte), de pays ayant violé leurs propres règles institutionnelles (Brésil, Honduras) – avait la possibilité de participer et même de l'emporter. Dans un contexte similaire, l'opposition, unie, est parvenue à créer une dynamique et à gagner les législatives de 2015.

– Or l'opposition s'est divisée. Certaines de ses composantes ont considéré possible de participer. D'autres ont, au contraire, refusé de se présenter, dénonçant un processus jouant nécessairement en faveur du pouvoir. Cette fragmentation stratégique a rompu la capacité de mobilisation. Fragmentée, l'opposition a perdu toute possibilité de l'emporter ou même de faire quasi jeu égal.

– L'un des candidats d'opposition ayant participé à la présidentielle, Henri Falcon, a signalé au soir des résultats que le jeu était inégal et donc que l'élection était frauduleuse. Mais il a par ailleurs – comme l'un des deux autres candidats d'opposition, Javier Bertucci – ajouté que la division des oppositions avait constitué un grave handicap.

– Un certain nombre d'acteurs, le gouvernement de la République Dominicaine, l'ex-président du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, estiment que la seule sortie de crise pouvant être encouragée par la communauté internationale passe par le dialogue entre autorités en place et oppositions. José Luis Rodríguez Zapatero était à Caracas le 20 mai 2018.

Mais cette issue, pacifique, privilégiant le compromis, sans doute difficile à faire accepter et à mettre en œuvre, est délégitimée par la convergence des commentaires et des sanctions rendues publiques par le G7, l'Union européenne, le Groupe de Lima, le Canada et les États-Unis. Le consentement universel ainsi donné, via de grands groupes médiatiques, à cette dénégation frontale de toute qualité démocratique des dernières élections vénézuéliennes ouvre de fait la voie à toutes sortes d'aventures armées.

NB : Résultats de l'élection :

- *Participation* : 46%
- *Nicolas Maduro* : 67,8%
- *Henri Falcon* : 20,9%
- *Javier Bertucci* : 10,8%
- *Reinaldo Quijada* : 0,4%